

Chapitre EMC : La défense et la paix

Pré requis : travail en groupe

A quoi correspond l'ONU? Combien de pays appartiennent à l'ONU en 2017 ?
D'après vous quand est créée l'ONU et pourquoi ?

Quelles sont toutes les guerres que vous connaissez en mars 2017 ?

A quoi correspondent les ONG ?

A quoi correspond l'engagement humanitaire d'un état ? Donnez un exemple

A quoi correspond la défense en France ? Donnez un exemple

Quels événements en France menacent la liberté et la démocratie ?

QU'est ce que la JDC ?

Problématique : quel est le rôle de l'ONU dans le monde en 2017 ? Quel est le rôle de l'engagement humanitaire de la France ? Quel est le rôle de la défense nationale et de la JDC ?

I) Le rôle de l'ONU dans le monde en 2017

a) Sa création

ONU = Organisation des Nations Unies

Elle est créée au lendemain de la seconde guerre mondiale le 26 juin 1945 par 51 pays membres lors de la conférence de San Francisco.

En 2017, il y a **193 membres** sur 197 pays dans le monde. Elle a été créée pour **éviter** les guerres et **toutes les atrocités**.



António Guterres depuis le **1^{er} janvier 2017** est le **secrétaire général de l'ONU**.

Il n'y a pas de gouvernement de l'ONU puisqu'il s'agit d'une assemblée de 193 pays...

Il est Portugais, il travaille pour l'Onu depuis 2005



Drapeau ONU

b) Les principes de l'ONU.

Le 26 juin 1945 la charte de San Francisco de l'ONU fixe des objectifs

Voici son préambule, daté du 26 juin 1945 :

« Nous, peuples des Nations unies Résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international, à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

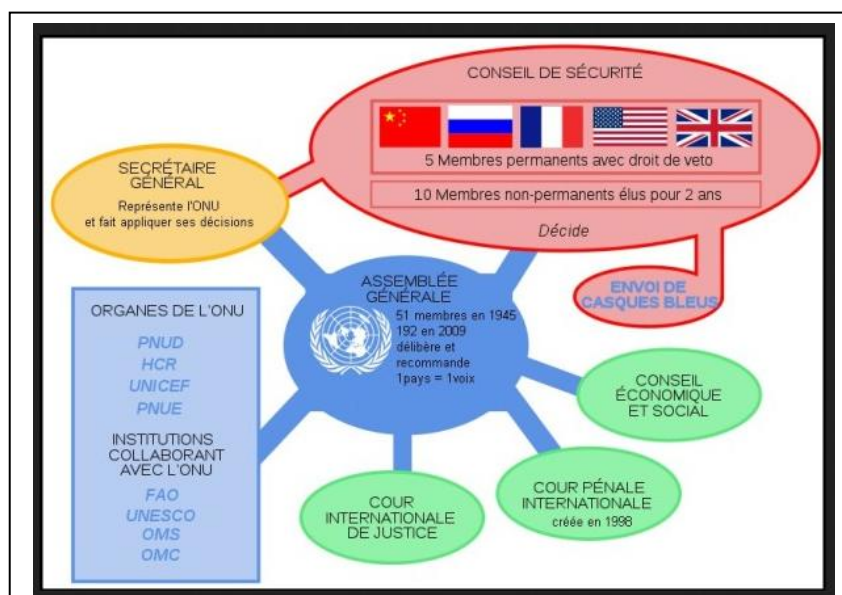
Et à ces fins à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage, à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales, à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun, à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples, Avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins

En conséquence, nos gouvernements respectifs, par l'intermédiaire de leurs représentants, réunis en la ville de San Francisco, et munis de pleins pouvoirs reconnus en bonne et due forme, ont adopté la présente Charte des Nations unies et établissent par les présentes une organisation internationale qui prendra le nom de Nations unies. »

Les principaux objectifs de l'ONU doivent s'appliquer dans les 193 pays membres :

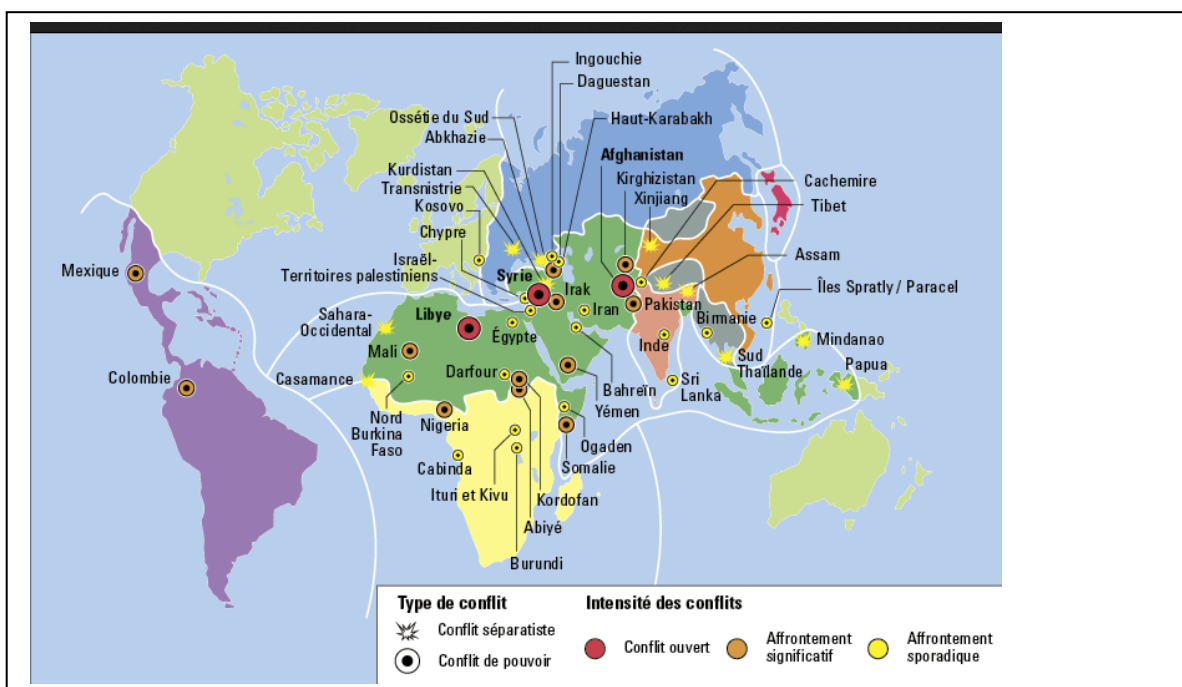
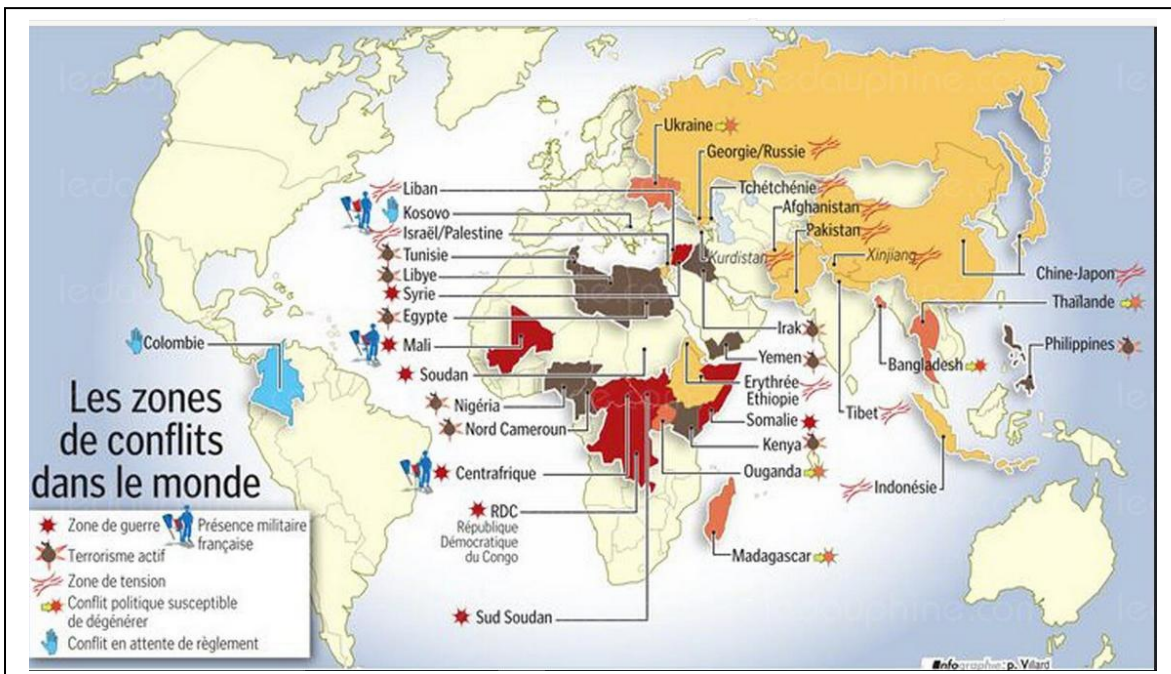
- Empêcher les guerres
- Respect des droits de l'Homme et de la dignité humaine
- Assurer l'égalité entre les hommes et les femmes
- Maintien de la Justice
- Respect des traités internationaux.
- Favoriser le progrès et aide au développement des pays les plus pauvres
- Garantir la liberté et la tolérance , maintien de la démocratie

c) Le fonctionnement de l'ONU :



Tous les pays membres participent à l'assemblée générale des nations unies. Chaque pays a une voix lors d'un vote. Les décisions de l'assemblée doivent être votées par le conseil de sécurité de l'ONU. Celui-ci est composé de 15 membres : **5 pays membres permanents** (France- Russie- Chine- Royaume Uni – Etats unis) et de 10 pays qui changent tous les 2 ans. Les pays membres permanents possèdent **le droit de veto**. Cela signifie que si 1 seul d'entre eux s'oppose à une décision de l'assemblée générale, cette décision n'est pas appliquée.

C'est pour cela que l'Onu n'intervient pas dans la guerre en Syrie ou dans la guerre en Ukraine car la Russie vote contre.



L'ONU a beaucoup de difficultés pour empêcher les guerres ou pour y mettre fin. Les conflits et les zones de tensions sont nombreux dans le monde (environ 40). Cela s'explique notamment par **le droit de Vêto** du conseil de sécurité ou par le **respect du droit de non-ingérence** d'un pays (il faut l'accord du gouvernement du pays pour pouvoir y intervenir) .

Somalie, Kenya, Ethiopie, Djibouti, Ouganda, Soudan du Sud et, dans une moindre mesure, Tanzanie subissent une terrible famine et l'ONU a des difficultés pour leur venir en aide (20 millions de personnes sont menacées)

Par exemple : La Russie refuse une intervention de L'ONU en Ukraine.

Antonio Guterres a promis de résoudre les conflits dans un avenir proche.

e) Exemple : l'aide aux réfugiés

tp page 440 Hachette

Correction de l'exercice type brevet des collègues

1. les 3 principales missions de l'ONU sont :

- le maintien de la paix
- le respect des droits de l'homme
- l'aide au développement

Les autres domaines dans lesquelles elle agit sont :

- Les casques bleus
- la cour pénale internationale
- Les institutions spécialisées (HCR-OMS-UNICEF-UNESCO)

2. En 2015, il y a 65,3 millions de déplacés involontaires .Les causes des déplacements sont les persécutions, les guerres, les violations des droits de l'homme, le climat de violence.

3. les buts du HCR sont : accueil des réfugiés, protection des réfugiés, faciliter leur réinstallation dans leur pays d'accueil ou de leur origine.

4. L'ONU a été créée le 26 juin 1945 au lendemain de la seconde guerre mondiale pour éviter une nouvelle guerre par 51 pays.

En 2017, 193 pays sont membres de l'ONU. Les buts de l'Onu sont nombreux : empêcher les guerres ; le respect des droits de l'homme, aider au développement.

Il y a de nombreux conflits dans le monde en 2017 et l'ONU a beaucoup de difficultés pour maintenir la paix dans le monde.

Les 193 pays votent à l'assemblée générale (1pays= 1vote). Mais c'est le conseil de sécurité qui décide d'intervenir ou pas. A cause du droit de véto, si l'un des 5 pays membres permanents s'oppose à une intervention de l'ONU, celle-ci n'a pas lieu. Par exemple ; la Russie s'oppose à une intervention en Syrie.

L'ONU tente de maintenir la paix et essaye de venir en aide aux pays en grande difficultés (guerre- famine- épidémie) mais ce n'est pas toujours possible cause du respect du droit de non-ingérence.

II) L'engagement solidaire et coopératif de la France

[Vidéo youtube : tremblement de terre à Haïti en 2010](#)

La solidarité internationale intervient dans le cas de catastrophes importantes :

- Catastrophes naturelles (tsunami – tremblement de terre – ouragan..)
- Epidémie (Ebola en Afrique)
- Famine (Somalie)
- Guerre (Mali- Syrie.)

En 2010, Haïti est dévasté par un fort tremblement de terre. Toute une partie du pays est à reconstruire (environ : 200 000 morts)

La France propose immédiatement son aide et des équipes de secours interviennent pour gérer l'urgence (chien – médecin...). Mais une fois la situation d'urgence passée, ce sont les ONG qui prennent le relais pour aider la population et reconstruire le pays.

[Voir la vidéo sur youtube sur l'ONG « architectes de l'urgence ».](#)

Avec l'exemple de **l'ONG architecte de l'urgence** nous avons vu que le but des ONG c'est la reconstruction du pays (5 ans après le séisme). Les ONG ne dépendent pas d'un état mais dépendent des **DONS**.

Exemple ONG : médecin du monde – médecin sans frontière- secours populaire- action contre la faim –handicap international

Les ONG permettent la solidarité internationale.

III) la défense en France

a) les buts de la défense nationale

TP la défense en France et les OPEX

b) la JDC : Journée Défense et Citoyenneté

Depuis 1997, le service militaire a été suspendu par Jacques Chirac, il a été remplacé par une journée d'information sur les métiers de la défense. Le but c'est de recruter des militaires de carrières pour que la France ait une **armée de métiers**.

LA défense en France c'est 400 corps de métiers qui recrutent les filles et les garçons à partir de l'âge de 17 ans.

Objectif Citoyen!!!

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans

où ? **Base aérienne 120 de Cazaux**

Le programme ?

- Un petit-déjeuner d'accueil et repas le midi,
- Des modules d'informations sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense,
- Des tests de connaissance de la langue française établis par l'éducation nationale,
- Une initiation aux gestes de premiers secours dans une majorité de sites,
- Éventuellement une visite des installations militaires.

Le **certificat de participation** remis est **OBLIGATOIRE** pour l'inscription aux **examens** et **concours** soumis au contrôle de l'autorité publique.

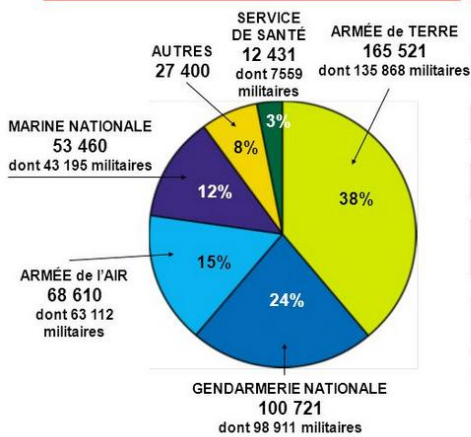
Pourquoi ?

- ☞ Sensibiliser à l'environnement de défense et sécurité
- ☞ Rencontrer des hommes et des femmes de la Défense
- ☞ Initier aux gestes de Premiers Secours
- ☞ Détecter des difficultés de lecture

2. La professionnalisation de l'Armée :

les effectifs du Ministère de la Défense

RÉPARTITION DES EFFECTIFS
357 317 militaires et 96 692 civils

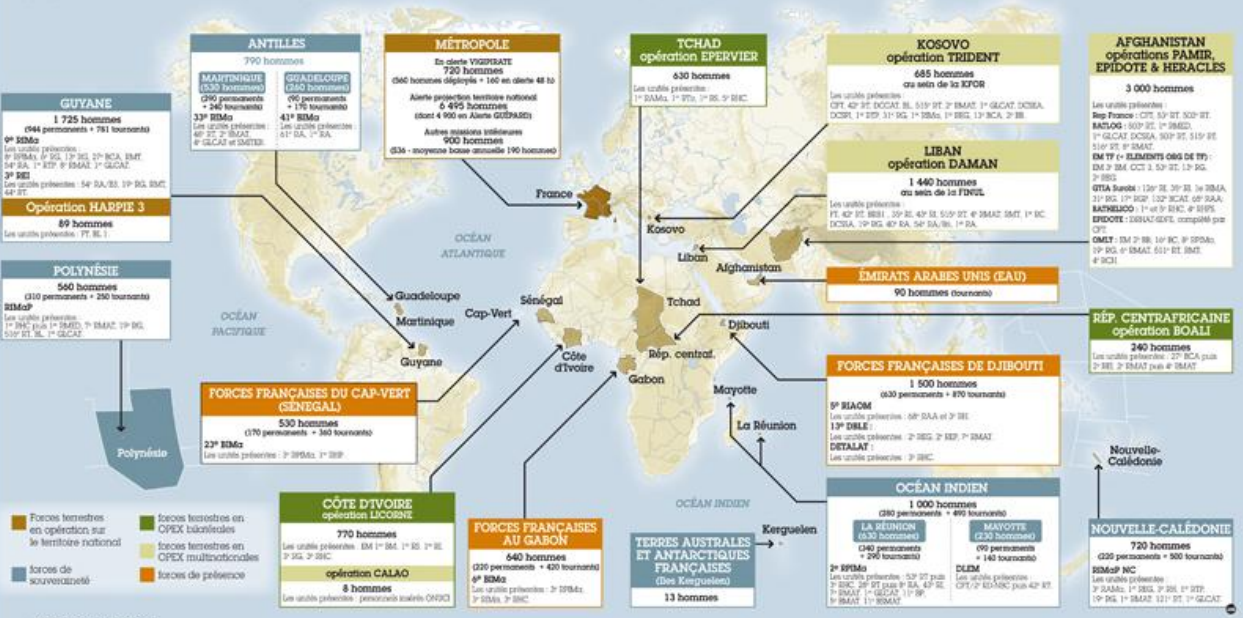


MINISTRE de la DÉFENSE



Forces terrestres en posture opérationnelle en métropole et hors métropole

Déployées ou en alerte, les forces terrestres participent en permanence, à hauteur de 82 %, à la posture opérationnelle des armées.



TM n°218 - Octobre 2010

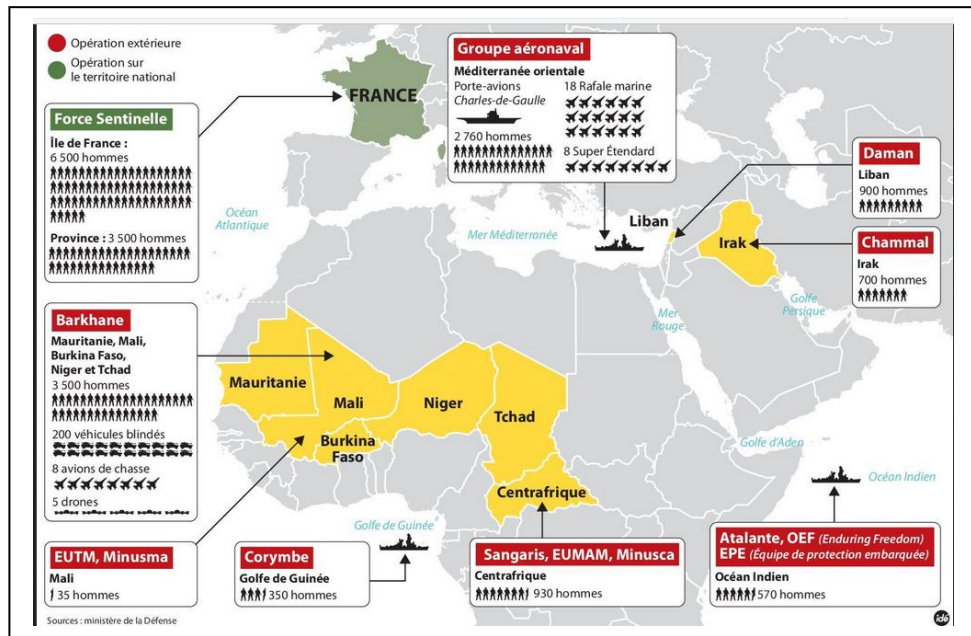
TP : La défense en France et en OPEX (opération extérieure)

Document 1

A la demande du gouvernement malien et sur une résolution du conseil de sécurité de l'ONU, la France a lancé l'opération **Serval** en janvier 2013 pour chasser les groupes terroristes islamistes du pays.

En aout 2014, la France met en place l'opération **BARKHANE en 2014** pour apporter plus largement le soutien de la France a 5 états du Sahel : Mali – Niger – Burkina Faso – Tchad – Mauritanie dans leur lutte contre le terrorisme. Les forces françaises ont neutralisé 200 terroristes en 1 an.

Document 2



Document 3

Article 5 : le président de la République est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités.

Article 15 : le président de la République est le chef des armées, il préside les conseils de la défense nationale

Document 4

La défense de la France a maintenant besoin de l'engagement de tous, militaires, personnel des services de renseignements policiers, gendarmes, diplomates...mais aussi simples citoyens tous acteurs de notre sécurité nationale. Les nombreuses opérations militaires dans lesquelles la France a été engagée (Afghanistan- Libye-Mali...) démontrent que l'action militaire est essentiel. Mais dans le même temps, la France doit faire face à de nouvelles menaces sur son territoire : le terrorisme, les cybers attaques-le crime organisé, la prolifération des armes de destruction massive, les risques de pandémie, les risques technologiques et naturels aggravent le manque de sécurité dans le pays.

C'est pour cela que la défense évolue, se modernise en s'appuyant sur 4 corps d'armée : la marine - la gendarmerie - l'armée de terre l'armée de l'air (voir sur les cours en ligne pour les effectifs).

1. Qui est le chef des armées en France ?
2. Quels sont les 4 grands corps d'armée de la défense ?
3. Quels sont les menaces actuelles qui pèsent sur la France ?
4. Citez des exemples d'OPEX ? pourquoi celle au Sahel a-t-elle eu lieu ?
5. Quelles différences faites-vous entre 1 OPEX et 1 opération sur le territoire national ?
6. A quoi sert « la force sentinelle » sur le territoire national ?
7. Quelles peuvent être les autres missions de la défense en France ?

Objectif Citoven!!!

DÉVELOPPEZ V

D

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enrégimenter et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. L'obligation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créer votre compte sur www.mon-service-public.fr (vérifiez ensuite que le recensement est possible dans votre commune).
- 2 - Munir-vous des documents suivants : pièce d'identité et feuille de famille.
- 3 - Aller dans la rubrique «Journée défense et citoyenneté», cliquer sur «Mes démarches», puis, dans la zone «recensement» cliquer «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munir-vous des documents suivants :
pièce d'identité et feuille de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DE JOURNÉE DÉFENSE

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE SOUTIEN

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans

Où ? Base aérienne 120 CAZAUX

Le programme ?

- Un petit-déjeuner d'accueil et repas le midi,
- Des modules d'informations sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense,
- Des tests de connaissance de la langue française établis par l'éducation nationale,
- Une initiation aux gestes de premiers secours dans une majorité de sites,
- Éventuellement une visite des installations militaires.

Le **certificat de participation** remis est **OBLIGATOIRE** pour l'inscription aux **examens** et **concours** soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pourquoi ?

- ☞ Sensibiliser à l'environnement de défense et sécurité
- ☞ Rencontrer des hommes et des femmes de la Défense
- ☞ Initier aux gestes de Premiers Secours
- ☞ Détecter des difficultés de lecture